



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-064-2022-08

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2022-08-30-00001 - ARRÊTE N° DOS-2022/3494 portant changement de présidence de la SAS CONTACT AMBULANCE (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-08-30-00001

ARRÊTE N° DOS-2022/3494 portant changement
de présidence de la SAS CONTACT AMBULANCE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/3494

portant changement de présidence de la SAS CONTACT AMBULANCE

(95130 Le Plessis-Bouchard)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2022/066 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 26 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DDASS/89-289 en date du 18 mai 1989 portant agrément sous le n° 95-89-74, de l'entreprise CONTACT AMBULANCE sise 22 rue d'Argenteuil à Herblay (95220), dont le responsable est Monsieur Philippe LUQUET ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DDASS-91-286 en date du 23 juillet 1991 portant transfert des locaux de l'entreprise CONTACT AMBULANCE, du 22 rue d'Argenteuil à Herblay (95220) au 74 rue du Général de Gaulle à Montigny les Cormeilles (95370) et changement de responsable légal dont le nouveau gérant est Monsieur Philippe CHAPIN ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DDASS CR 96 318 en date du 23 mai 1996 portant transfert des locaux de l'entreprise CONTACT AMBULANCE du 74 rue du Général de Gaulle à Montigny les Cormeilles (95370) au 34 boulevard Victor Bordier à Montigny les Cormeilles (95370) dont le gérant est Monsieur Philippe CHAPIN ;

- VU** l'arrêté n° 2013-16 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 25 janvier 2013 portant changement de gérance de l'entreprise CONTACT AMBULANCE dont les nouveaux gérants sont Madame Sonia MAHRAZI épouse MOUFFLE et Monsieur Pascal JEAN ;
- VU** l'arrêté n° 2013-96 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 18 juillet 2013 portant transfert des locaux de l'entreprise CONTACT AMBULANCE du 34 boulevard Victor Bordier à Montigny les Cormeilles (95370) au 1 rue Gustave Eiffel au Plessis-Bouchard (95130) dont les gérants sont Madame Sonia MAHRAZI épouse MOUFFLE et Monsieur Pascal JEAN ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2017-30 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 1^{er} février 2017 portant changement de forme juridique et de responsable légal de l'entreprise CONTACT AMBULANCE qui devient SAS CONTACT AMBULANCE, dont le président est Monsieur Pascal JEAN ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2019/874 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 15 mai 2019 portant changement de présidence de la SAS CONTACT AMBULANCE, dont la nouvelle présidente est Madame Virginie JULIARD ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par Monsieur Cédric GEORGELIN relatif au changement de présidence de la SAS CONTACT AMBULANCE ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de présidence aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Cédric GEORGELIN est nommé président de la SAS CONTACT AMBULANCE sise 1 rue Gustave Eiffel au Plessis-Bouchard (95130) à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 30 août 2022

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE

